



La compagnie des Lorialets
Présente

***Notre Commune,
Histoire méconnue racontée sur un char***

Création collective



Dossier pédagogique

Mise en scène : Caroline Panzera

Avec : Mathieu Coblentz et Vincent Lefevre

Création musicale : Mathieu Boccaren

Ecriture et réécriture sur la base d'archives : Caroline Panzera et Mathieu Coblentz

Collaborateurs artistiques : Max Bourges, Sebastien Baille, Sarah Letouzey, Marie Hébert, Olivier Sence, Yann Canal, Lionel Grassot, Hélène Defline, Patrick Cavalié, Jean-Sébastien Merle.

LA COMPAGNIE DES LORIALETS :

**« Fils et filles de Lorient,
enfants du mortel Endymion et de la Lune,
Séléné,
ils n'ont qu'un rêve :
celui d'aller décrocher la Lune. »**

Créée en 2005, la compagnie des Lorialets s'oriente résolument vers l'Histoire. À chaque époque, il est important de se « souvenir » afin de défendre les droits acquis dans le domaine des libertés sociales, de la liberté de pensée, des libertés personnelles. Face à l'ignorance et à l'oubli d'événements hors du commun, nous ressentons la nécessité et le devoir d'être créateurs de vecteurs de mémoire. Nous pensons que le rôle de l'artiste dans notre société moderne est aussi celui de la transmission de cette mémoire collective.

SOMMAIRE

- 1 - Note d'intention
- 2 - L'équipe de création
- 3 - Histoire de la Commune de 1871
- 4 - L'écriture et la réécriture sur la base d'archives
- 5 - Déroulé du spectacle
- 6 - Le dispositif, un théâtre pour la rue
- 7 - La création musicale et les chants de la Commune
- 8 - Visuels - le tracteur, le char et son déploiement
- 9 - Contacts

1 – NOTE D'INTENTION

L'œuvre mémorielle ramène l'art à son essence, un engagement en tant que tel, une force vitale où nous pouvons puiser les ressources qui nous permettent de comprendre le passé et d'agir sur le monde d'aujourd'hui.

Nous entreprenons de raconter l'Histoire de la Commune de Paris. Malgré les 140 ans qui nous séparent de cet événement méconnu, qui fut pourtant la dernière révolution française et la plus violente guerre civile de l'histoire de France. Il semble que les préoccupations, les rêves et les aspirations, les colères et les cruautés des êtres, d'un côté comme de l'autre, résonnent toujours avec une force et une actualité désarmante.

« Comment raconter ces histoires méconnues qui nous paraissent essentielles à la construction de l'avenir de l'humanité ? Comment rassembler nos savoir-faire, nos expériences, nos rêves d'artistes et les donner à découvrir aux publics ? Comment revisiter les médias existants pour en inventer de nouveaux ? Comment être porteur d'une mémoire collective ?

Nous ne cherchons pas à raconter toute l'histoire de la Commune de 1871, mais à en restituer les événements marquants et révélateurs grâce aux différents vecteurs que nous intégrons à notre forme : un personnage condamné à dire dont les flots de paroles coulent de sa bouche, un petit clown muet qui doit trouver d'autres moyens pour raconter comme des « marionnettes-à-cul », des déploiements et des manipulations d'objets, des artifices, un environnement sonore interactif...

Éveiller les sensations de tous les spectateurs jeunes ou vieux, novices ou experts en Histoire, en travaillant par sensations - comme sur une pellicule de photographies - des différents plans qui s'impriment. Il faut que ça vibre ! Chacun doit pouvoir vivre cette redécouverte de l'Histoire à son niveau de lecture. Nous cherchons d'abord l'émerveillement, le frisson, le rire, la larme que peut provoquer une surprise chez le spectateur.

Pour faire œuvre de mémoire, nous avons fait appel à plusieurs artistes et artisans, ouvriers de la scène. Un comédien - historien, un comédien - machiniste, un musicien - auteur - compositeur, un inventeur - constructeur de char, un scénographe inter - médias, une factrice de marionnettes, une factrice de masques, un model - maker... pour nous aider à réaliser, à dessiner *Notre Commune* et à percevoir l'ambiance d'une époque.

Époque où, en France, la caricature, la presse, les campagnes d'affichages sont les seuls moyens de transmettre les informations, où la république est encore un rêve fragile qui vient de naître ; époque où un peuple envahie, écrasé se redresse, poussé par l'espoir immense de vivre dans la liberté, l'égalité et la fraternité !

Rien n'était décidé à l'avance, tout est apparu en répétition, pendant les improvisations. Nous sommes parti d'un espace vide et des personnages sont nés, comme en clown, je les ai laissé surgir, exister. Très vite la rue est apparue comme la scène inévitable de *Notre Commune*, car c'est dans la rue que naissent les révolutions. Nous faisons apparaître un fil et le laissons se dérouler sous nos yeux, chacun des artistes intervenant à son niveau: jeu, son, machinerie, objets. La règle du jeu était de se maintenir sur le théâtre, dans ce lien indispensable qui doit exister entre le plateau et le spectateur.

Depuis plusieurs années, mon travail de recherche m'amène à croire que l'écriture plurielle ou collective peut être riche parce que fragile. Le déséquilibre est permanent et il faut se maintenir vivant sur le fil du théâtre, qui stimule le jeu et l'imaginaire. Chercher ensemble, écrire ensemble. Comme un orchestre symphonique où chaque instrument a sa partition, sa sonorité singulière et un chef d'orchestre qui laisse surgir pour mieux rassembler le visible et l'invisible. Je crois en la poésie et choisis d'écrire le théâtre au présent de la rencontre entre les artistes. Pour vivre ensemble notre quête de perfection et pousser l'exigence au maximum.

Caroline Panzera – metteur en scène

2 - L'ÉQUIPE DE CRÉATION

Caroline Panzera,

Directrice artistique de la Cie des Lorialets, metteur en scène, auteur :

Comédienne de formation, elle rencontre Mathieu Coblentz lors de sa formation à l'école Claude Mathieu entre 2002 et 2005. Elle joue dans différents spectacles comme *Antigone d'Anouilh* et *Puisque tu es des miens* de Daniel Keene mis en scène par Louise Loubrieu, *Ce soir on improvise* de Pirandello mis en scène par Alexandre Zloto, *Partir où personne ne part* mis en scène par Jean Bellorini... En 2009, elle devient la collaboratrice artistique des projets de compagnonnage à l'étranger du Théâtre du Soleil. Elle assiste Ariane Mnouchkine et ses artistes associés : Hélène Cinque, Georges Bigot et. Elle apprend au cours de ces voyages au Cambodge et en Afghanistan à travailler collectivement et à écrire un spectacle à partir d'improvisations. En 2011, parallèlement à ses différentes activités, elle suit une formation à l'École Internationale Jacques Lecoq.

Mathieu Coblentz

Directeur artistique de la Cie des Lorialets, historien, comédien, auteur :

Passionné d'histoire, il devient à 20 ans guide conférencier dans les lieux de patrimoine. Toujours en quête de nouvelles formes de narration, il s'initie au conte puis au théâtre à l'école Claude Mathieu. À la fois auteur, régisseur et comédien, il travaille depuis 10 ans avec différents metteurs en scène tel que Kesiha Serreau, Marie Vaiana, J-Y Brignon, Sylvie Artel, Hélène Cinque et Jean Bellorini. Il participe à la création en 2005 de la Cie des Lorialets.

Vincent Lefevre,

Comédien, directeur technique :

Comédien de formation, il est joué pendant 10 ans avec la Cie Uppercuthéâtre dans le Var, où il invente, dessine et réalise les aménagements de la scène d'été du Fort de la Bayarde à Carqueiranne. Théâtre en plein air sur lequel il joue 7 créations. Il est le régisseur général de la Villa Noailles à Hyères, où il couvre les événements les plus importants de ce lieu culturel, comme le Festival International de la mode. Il participe à la dernière création lumière du Théâtre du Soleil. Il est passionné par les trucages et les machineries et développe ses inventions pour la Cie des Lorialets.

Mathieu Boccaren,

Musicien et créateur sonore :

Musicien et comédien formé à la scène au Studio Théâtre d'Asnières. Il est le fondateur et compositeur du groupe urban tsigan *Pad Brapad*, il participe un temps à plusieurs aventures circassiennes (Gruss et nouveau cirque).

Max Bourges,

Constructeur :

Comédien, acrobate, cascadeur, trapéziste, costumier, décorateur, réalisateur d'engins, il invente et réalise depuis 20 ans des objets pour le spectacle de rue, il travaille avec ARCHAOS et BARTABAS, puis crée son cirque ZURRAPAS à côté de Perpignan. Maîtrisant les solutions techniques, il réalise entièrement la structure du char et conçoit son tracteur à la manière d'œuvre d'art.

Patrick Cavalié,

Costumier :

il se forme en stylisme-modélisme à Lisa Paris de 1999 à 2001. il effectue des stages dans des ateliers de haute couture et chez des jeunes créateurs (F.Sathal, JP.Touriguy), avant de collaborer à la création de Naco Paris, prêt-à-porter, jusqu'en 2005. Cette collaboration lui permet de rencontrer différents stylistes et costumiers qui l'amènent tout naturellement vers le théâtre.

Marie Hébert,

Factrice de marionnettes :

Comédienne et marionnettiste, elle est la directrice artistique de la Cie l'Artisanie, compagnie de théâtre d'objets et marionnettes. Après avoir travaillé pour d'autres (Clastic Théâtre, Cie Rendez-moi mes sentiments, Hocemo Théâtre), elle monte sa propre compagnie au sein de laquelle elle crée ses spectacles. Elle rejoint *Notre Commune* pour fabriquer « les marionnettes du coup d'état et les masques de Favre et Bismarck ».

Sarah Letouzey,

factrice de masque, plasticienne :

Plusieurs des marionnettes géantes des Grandes Personnes portent l'empreinte de son sens plastique. Elle a exposé à la galerie Cargo à Paris. Elle est lauréate du prix Atalante du public de la biennale des carnets de voyage de Clermont Ferrand. Elle est membre des « Carnettistes Tribulants » et coauteur de l'ouvrage *Banlieue Nomade* aux éditions Alternatives. Son livre *Amani, impressions Dogons* est paru aux éditions La Boussole début 2006.

Elle fabrique les « marionnettes à cul » à l'effigie de Thiers et de Napoléon III.

Yann Canal,

Ingénieur :

Ingénieur en informatique et professeur à l'Université de Marne la Vallée, il apporte des solutions techniques et technologiques, il est l'électricien de la création,

Olivier Sence,

ferronnier d'art, soudeur :

Avec une formation de chaudronnier soudeur, Olivier est Pompier Professionnel pendant 8 ans, chef d'équipe d'une technique de pointe du travaux publics et réalise aujourd'hui des structures métalliques sur un chantier naval. Il est un renfort indispensable capable de réaliser nos rêves.

Sebastien Baille

Model - maker

Réalise des objets factices, maquettes, sculptures, décors, marionnettes, accessoires, animatronique et prototypes. Travaillant avec des spécialistes sur ces objets statiques ou animés, hyper réalistes, stylisés, ou caricaturaux, pièces originales et petites séries, il travaille les matériaux les plus adaptés à l'effet désiré : résines, métaux, bois, plastiques, détournements d'objets, fausse neige, glace, effets spéciaux et de matières...

Pour Notre Commune, il réalise le pied d'éléphant de 4 mètres de haut, à l'échelle du monument haut de 24 mètres qui existait place de la Bastille au XIXème siècle.

3 - Histoire de la Commune de 1871

La **Commune de Paris** est une période insurrectionnelle de l'histoire de Paris qui dura deux mois, du 18 mars au 28 mai 1871 (pour s'achever par la « Semaine sanglante » du 21 au 28 mai). Cette insurrection contre le gouvernement issu de l'Assemblée nationale, qui venait d'être élue au suffrage universel masculin, établit pour la ville une organisation proche de l'autogestion. Elle fut une réaction à la défaite française lors de la guerre franco-prussienne de 1870.

À l'origine de la Commune

De 1804 à 1871, la France a vécu principalement sous des régimes monarchiques plus ou moins autoritaires : Premier Empire, Restauration, Monarchie de Juillet, Second Empire. Le régime républicain et la démocratie n'ont fonctionné que très peu d'années. La Commune de Paris trouve sa source dans un élan républicain se référant à la Première République et au gouvernement révolutionnaire de la Commune de 1792, ainsi qu'à l'insurrection populaire de juin 1848, sous la Deuxième République, qui a été réprimée de façon sanglante par le gouvernement issu de la Révolution de février 1848. C'est d'ailleurs depuis cette période que le drapeau rouge rallie insurrectionnalistes et barricadiers, parce qu'il symbolise le sang du peuple ouvrier face à un drapeau tricolore devenu synonyme de la répression bourgeoise.

La défaite de 1870 et ses conséquences

En juillet 1870, Napoléon III entreprend contre la Prusse une guerre mal préparée, qui le conduit rapidement à la défaite. Le 4 septembre 1870, à la suite d'une journée d'émeute parisienne, l'Empire est renversé. Un gouvernement de défense nationale s'installe à l'hôtel de ville de Paris officiellement pour poursuivre la guerre contre les États allemands, dont les troupes occupent le nord du pays, bien qu'en fait ils aient surtout œuvré à signer la capitulation et à faire accepter la défaite aux Français. Paris est assiégé et connaît une grave famine au cours de l'hiver 1870-1871. Les Français, humiliés, apprennent que l'Empire allemand a été proclamé dans la galerie des Glaces du château de Versailles le 18 janvier 1871. Jules Favre signe avec le chancelier allemand Bismarck un armistice qui prévoit, outre l'arrêt des hostilités pour une période de quinze jours renouvelables, la convocation d'une assemblée nationale chargée de décider de la poursuite de la guerre ou de la conclusion de la paix.

Les événements font monter la tension à Paris au sein du petit peuple où se retrouve « ce qui a produit la sans-culotterie en 1792-1794 : ébénistes, tanneurs, cordonniers, tailleurs, maçons, charpentiers... ». Les élections du 8 février, organisées dans la précipitation pour ratifier au plus vite l'armistice, envoient une forte proportion de monarchistes, candidats des listes « pour la paix », à l'Assemblée nationale. La plus grande partie des élus de Paris sont des républicains des listes « pour la guerre », souvent extrémistes. En effet, le peuple parisien pense s'être correctement défendu et ne se considère pas comme vaincu. Il existe un fossé grandissant, confinant parfois à l'exaspération, entre les provinces et la capitale.

Le siège

La guerre de 1870 a profondément marqué la ville qui a subi un siège très dur et dont la population comptant jusqu'à deux millions d'habitants a souffert tragiquement de la faim. En plein cœur de l'hiver 1870/71, qui fût en effet très rude et on comptait jusqu'à deux mille victimes par jour, notamment de faim. Malgré l'intendance qui avait prévu des réserves de vivres très importantes : 447 000 quintaux de farine, 25 000 œufs, 150 000 moutons, 12 000 porcs... On consomme assez rapidement toutes les réserves, surtout de viande. On mange les chevaux, les ânes, les chats (25 000 dit-on) puis enfin les chiens et même les rats. Si le chat passait pour une gourmandise, les tabous s'exercèrent surtout sur le cheval et sur le chien, qui n'avait jamais été consommé dans notre pays et dont la viande passait pour désagréable et coriace. On vendait la viande de chien pour du mouton, et les rats pour des lapereaux. Selon le cuisinier Thomas Genin, le rat, s'il était désagréable à toucher, donnait une viande d'une formidable qualité, fine et un peu fade, mais parfaite si elle était bien assaisonnée. Thomas Genin servait des terrines de rat avec une farce de chair et de graisse d'âne qu'il vendait quinze francs.

Durant les 135 jours que dura le siège, on dit que l'humiliation la plus grave des bourgeois de Paris fut d'avoir mangé du rat. Il y eut des boucheries canines et félines. En décembre 1870, après trois mois de siège, le rat coûtait 3 francs, un chat 10 francs, un œuf 2 francs et un boîte de sardines 5 francs. On pêcha aussi les poissons de la Seine, de la Marne et des lacs du bois de Boulogne. Dans les restaurants de luxe, on servit les animaux du zoo et du Jardin d'acclimatation, singes, antilopes, lions ou éléphants...

Les forces en présence sont alors de 150 000 prussiens assiégeant 200 000 soldats de l'armée de métier et 300 000 gardes nationaux.

Il faut savoir que la Garde nationale, qui va jouer un rôle central durant la Commune, est le nom donné lors de la Révolution française à la milice de citoyens formée dans chaque ville. Elle a existé sous tous les régimes politiques de la France jusqu'à sa dissolution en juillet 1871, aux lendemains de la Commune de Paris.

Malgré ce rapport de forces nettement favorable aux français, aucune des tentatives lancées pour desserrer l'étau du siège n'aboutissent. Ce qui fera dire aux Parisiens que leurs généraux ne cherchent pas à tout prix la victoire...

L'armistice

L'armistice de janvier 1871 paraît insupportable aux Parisiens qui ont résisté à l'ennemi pendant près de quatre mois. « Les insurgés vibraient d'un patriotisme de gauche que la honte de la défaite exaspérait. »

L'attitude du gouvernement n'est pas conciliante, notamment lorsqu'il nomme trois bonapartistes aux postes de préfet de police (Marie-Edmond Valentin), de chef de la Garde nationale (le général d'Aurelle de Paladines) et de gouverneur (le général Vinoy), nominations vécues comme une provocation par les Parisiens. Le 9 mars 1871, le préfet de police interdit les principaux journaux d'extrême gauche, dont *Le Cri du peuple* de Jules Vallès.

L'attitude de l'Assemblée, royaliste et pacifiste, qualifiée d'« assemblée de ruraux » par les Parisiens, contribue à l'exacerbation des tensions. Le 10 mars 1871, elle transfère son siège de Paris à Versailles parce qu'elle voit dans Paris « le chef-lieu de la révolution organisée, la capitale de l'idée révolutionnaire »⁶. Par une loi du même jour, elle met fin au moratoire sur les effets de commerce, acculant à la faillite des milliers d'artisans et de commerçants, et supprime la solde d'un franc cinquante par jour payée aux gardes nationaux.

Le contexte social parisien

À Paris, la mixité sociale dans les quartiers, de règle depuis le Moyen Âge, a presque disparu avec les transformations urbanistiques du Second Empire. Les quartiers de l'ouest (7^e, 8^e, 16^e et 17^e arrondissements) concentrent les plus riches des Parisiens (avec leur domesticité). Les quartiers centraux conservent encore des personnes aisées. Mais les classes populaires ont été regroupées à l'est (10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements). Les ouvriers sont très nombreux : 442 000 sur 1,8 million d'habitants, selon le recensement de 1866 ; ainsi que les artisans (près de 70 000, la plupart travaillant seuls ou avec un unique ouvrier) et les très petits commerçants dont la situation sociale est assez proche de celle des ouvriers. Ces classes populaires ont commencé à s'organiser.

Le droit de grève, accordé en 1864, a été très utilisé dans les dernières années du Second Empire. À l'occasion des élections législatives de février 1864, des ouvriers publient le manifeste des Soixante, qui réclame la liberté du travail, l'accès au crédit et la solidarité. Depuis septembre 1864, il existe une Internationale ouvrière qui a des représentants à Paris (en 1868, le gouvernement impérial dissout sa section française dont les membres ont participé à des manifestations républicaines).

La loi sur la liberté de la presse de 1868 permet l'émergence publique de revendications économiques anti-capitalistes : la « nationalisation » des banques, des assurances, des mines, des chemins de fer (programme de Malon et Varlin pour les élections législatives de 1869)... Les blanquistes, qui prônent l'insurrection, se manifestent de plus en plus.

Les classes populaires parisiennes craignent de se voir une nouvelle fois frustrées des bénéfices de « leur » révolution de septembre 1870 (renversement du Second Empire). Déjà, après les journées

révolutionnaires parisiennes de juillet 1830 comme après celles de février 1848, suivies des élections de mai 1848, les classes aisées avaient confisqué le pouvoir politique à leur profit en installant la monarchie de Juillet et le Second Empire. En 1871, les Parisiens sont méfiants envers l'assemblée élue en février, où les deux tiers des députés sont des monarchistes de diverses tendances ou des bonapartistes.

Jean-Jacques Chevalier écrit « la Commune était l'expression, chez ses meneurs, d'un républicanisme ultra rouge, antireligieux, jacobin, prolétarien, fouetté par la haine pour cette assemblée monarchiste. »

Certains historiens voient encore d'autres facteurs dans son déclenchement, notamment Jacques Rougerie qui souligne le rôle de la révolution haussmannienne et interprète la Commune comme « une tentative de réappropriation populaire de l'espace urbain. »

Le déclenchement

Adolphe Thiers avait commandé la construction des fortifications qui entouraient Paris alors qu'il était ministre de Louis-Philippe. Il avait conçu cette enceinte pour défendre la ville contre des ennemis, mais avait aussi déjà calculé à l'époque que, pour mettre un terme aux insurrections populaires, il suffisait d'enfermer les insurgés dans la ville, puis de les réprimer. Durant la Révolution de 1848, Thiers avait vainement proposé ce plan au roi Louis-Philippe pour briser la révolution parisienne.

Le 17 mars 1871, Adolphe Thiers et son gouvernement, évaluant mal l'état d'esprit des Parisiens, envoient au cours de la nuit la troupe sous le commandement du général Vinoy s'emparer des canons de la butte Montmartre. Ce même jour, Thiers organise l'arrestation de Blanqui qui se reposait chez un ami médecin à Bretenoux (Lot). De là, il le fait transférer en Bretagne, sous surveillance militaire, avec ordre de tirer en cas d'évasion.

Quand le gouvernement décide de désarmer les Parisiens, ceux-ci se sentent directement menacés. Il s'agit de leur soustraire les 227 canons entreposés à Belleville et à Montmartre. Les Parisiens considèrent comme leur propriété ces canons qu'ils ont eux-mêmes payés par souscription lors de la guerre contre la Prusse. Ils se voient sans défense vis-à-vis d'éventuelles attaques des troupes gouvernementales (comme en juin 1848). Cependant ils disposent de près de 500 000 fusils.

Soulèvement du 18 mars

À Montmartre, Belleville, Ménilmontant, l'armée réussit sans difficulté à reprendre les canons. Cependant il faut les transporter et les chevaux manquent. Une note du 16 mars 1871 du 3^e bureau au ministre de la Guerre a pressé la réaffectation des 1 800 chevaux disponibles. Ce 18 mars, donc, l'armée attend les chevaux. On tente même de descendre les canons à bras d'hommes. À Montmartre, au matin, le peuple parisien s'éveille et s'oppose à la troupe venue chercher les canons. Puis, rapidement, celle-ci fraternise avec lui. Un peu partout dans Paris, la population s'en prend aux représentants supposés du gouvernement, élève des barricades et fraternise avec la troupe. Deux généraux, Lecomte et Clément-Thomas, responsables de massacres en juin 1848, sont fusillés rue des Rosiers malgré les ordres contraires du Comité de vigilance de Montmartre et l'intervention du maire du 18^e arrondissement, Clemenceau. C'est le début de l'insurrection.

Thiers gagne Versailles. Des Parisiens (100 000 selon Thiers lui-même), surtout habitants des quartiers chics de l'ouest parisien ou fonctionnaires, l'y suivent. Il semble qu'au cours des semaines suivantes, une bonne moitié de la population parisienne ait quitté la capitale.

Élection du Conseil de la Commune

Le 25 mars, un jour avant les élections le Comité Central de la Garde Nationale lance auprès des parisiens un appel à la vigilance et à la réflexion avant d'élire leurs représentants. Les élections sont organisées le 26 mars pour désigner les 92 membres du Conseil de la Commune. Compte tenu des départs de Parisiens, avant et après le siège de Paris par les Prussiens, et de ceux qui suivent Thiers à Versailles, les abstentions sont d'environ vingt-cinq pour cent, taux normal pour l'époque. L'élection d'une vingtaine de candidats « modérés », représentant les classes aisées, montre que le scrutin fut relativement libre. Les arrondissements de l'est et du nord (18^e, 19^e, 20^e, 10^e, 11^e), le 12^e et le 13^e dans le sud ont voté

massivement pour les candidats fédérés. Les 1^{er}, 2^e, 3^e, 9^e et 16^e ont quant à eux voté massivement pour les candidats présentés par les maires du Parti de l'Ordre (environ 40 000 voix) et les abstentions y ont été très importantes. En réalité, 70 élus seulement siégeront, du fait de la démission rapide de modérés, de l'impossibilité d'être à Paris pour certains (par exemple Blanqui) et des doubles élections. Le Conseil est représentatif des classes populaires et de la petite bourgeoisie parisiennes. On y trouve 25 ouvriers, 12 artisans, 4 employés, 6 commerçants, 3 avocats, 3 médecins, 1 pharmacien, 1 vétérinaire, 1 ingénieur, 1 architecte, 2 artistes peintres, 12 journalistes.

Toutes les tendances politiques républicaines et socialistes sont représentées, jusqu'aux anarchistes. Parmi la vingtaine de « jacobins », admirateurs de la Révolution de 1789 et plutôt centralisateurs, on trouve Charles Delescluze, Félix Pyat, Charles Ferdinand Gambon ou Paschal Grousset. À peine plus nombreux sont les « radicaux », partisans de l'autonomie municipale et d'une république démocratique et sociale, tels Arthur Arnould, Charles Amouroux, Victor Clément et Jules Bergeret. On compte une dizaine de « blanquistes », adeptes de l'insurrection et avant-gardistes, comme Jean-Baptiste Chardon, Émile Eudes, Théophile Ferré, Raoul Rigault ou Gabriel Ranvier. Quelques « proudhoniens », partisans de réformes sociales, siègent : Léo Fränkel, Benoît Malon, Eugène Varlin... Enfin, des « indépendants » ont été élus, tels Jules Vallès et Gustave Courbet.

Rapidement, le Conseil de la Commune se divise en « majorité » et « minorité » :

- les majoritaires sont les jacobins, les blanquistes et les indépendants ; pour eux, le politique l'emporte sur le social ; se voulant les continuateurs de l'action des « montagnards » de 1793, ils ne sont pas hostiles aux mesures centralisatrices, voire autoritaires ; ils voteront cependant toutes les mesures sociales de la Commune ;
- les minoritaires sont les radicaux et les « internationalistes » proudhoniens ; ils s'attachent à promouvoir des mesures sociales et anti autoritaires ; ils sont les partisans de la République sociale.

Ces tendances se cristallisent le 28 avril à propos de la création d'un Comité de Salut public, organisme que les minoritaires refusent comme contraire à l'aspiration démocratique et autonomiste de la Commune. Les majoritaires en imposent la création le 1^{er} mai par 45 voix contre 23. Toutefois ces luttes d'influence restent incomprises d'une grande partie des Parisiens et les deux tendances feront combat commun dès l'entrée des troupes versaillaises dans Paris.

Vie politique

À côté des personnalités élues, les classes populaires de Paris manifestent une extraordinaire effervescence politique. Les élections à répétition, le 26 mars pour le Conseil de la Commune et le 16 avril pour des élections complémentaires, maintiennent la tension politique. Les cérémonies officielles permettent aussi les rassemblements : l'installation du Conseil de la Commune à l'hôtel de ville le 28 mars, les obsèques du socialiste Pierre Leroux à la mi-avril, la destruction de l'hôtel particulier de Thiers, la démolition de la colonne Vendôme le 16 mai.

Surtout, la population peut se retrouver dans de nombreux clubs pour y discuter de la situation, proposer des solutions voire faire pression sur les élus ou aider l'administration communale. Réunis dans les lieux les plus divers, ils permettent à des orateurs réguliers ou occasionnels de faire entendre les aspirations de la population et de débattre de la mise sur pied d'un nouvel ordre social favorable aux classes populaires (comme au Club de la Révolution, animé par Louise Michel). Si ces clubs sont nombreux dans les quartiers centraux (1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e arrondissements), les quartiers chics de l'ouest parisien (7^e, 8^e et 16^e) n'en comptent aucun. Les clubs se fédèrent le 7 mai afin d'avoir des contacts plus efficaces avec le Conseil de la Commune.

Les Journaux de la Commune

S'ajoutant aux titres déjà existants, plus de soixante-dix journaux sont créés pendant les soixante-dix jours de la Commune. Mais la liberté de la presse est restreinte dès le 18 avril et, le 18 mai, le Comité de Salut public interdit les publications favorables au gouvernement Thiers. Parmi les journaux les plus influents

figurent *Le Cri du peuple* de Jules Vallès, *Le Mot d'ordre* d'Henri Rochefort, *L'Affranchi* de Paschal Grousset, *Le Père Duchêne* d'Eugène Vermersch, *La Sociale* avec la féministe André Léo et *Le Vengeur* de Félix Pyat.

Réalisations

Dès le 29 mars, le Conseil de la Commune forme en son sein dix commissions : exécutive, militaire, subsistances, finances, justice, sûreté générale, travail, industrie et échanges, services publics et enseignement. Le 21 avril le Conseil décide de nommer un membre de la commission exécutive « délégué » auprès de chacune des neuf autres commissions pour en diriger les travaux. Gustave Cluseret devient délégué à la Guerre (remplacé le 1^{er} mai par Louis Rossel, lui-même remplacé le 10 mai par Charles Delescluze) ; Auguste Viard est délégué aux Subsistances ; Édouard Vaillant à l'Enseignement ; Raoul Rigault à la Sûreté générale (où il sera remplacé le 24 avril par Frédéric Cournet, puis le 13 mai par Théophile Ferré) ; Léo Fränkel est nommé au Travail, à l'Industrie et aux Échanges ; Jules Andrieu aux Travaux publics. Le Comité de Salut public, créé le 28 avril, dont les attributions n'ont pas été précisées, vient empiéter sur celles des commissions et crée une certaine confusion (qui aboutit le 10 mai à la démission de Louis Rossel).

La Commune administre Paris jusqu'au 20 mai. Des nombreuses mesures prises et appliquées pendant les 70 journées d'une activité législative considérable, la plupart seront abolies après sa destruction. Certaines ne seront reprises par la République que plusieurs décennies plus tard.

Mesures d'urgence

Le Conseil de la Commune commence par régler les questions qui sont à l'origine du soulèvement du 18 mars : le 29 mars, un décret remet les loyers non payés d'octobre 1870 à avril 1871, la vente des objets déposés au Mont-de-Piété est suspendue ; le 12 avril, les poursuites concernant les échéances non payées sont suspendues ; le 16 avril, un délai de trois ans est accordé pour le règlement des dettes et des échéances ; le 6 mai, le dégageur gratuit des dépôts de moins de 20 francs au Mont-de-Piété est permis (décret du 6 mai 1871, J.O. du 7 mai).

La solidarité est également organisée : une pension est versée aux blessés ainsi qu'aux veuves (600 francs) et aux orphelins (365 francs) des gardes nationaux tués au combat (8 et 10 avril) ; le 25 avril, un décret réquisitionne les logements vacants au profit des sinistrés des bombardements allemands et versaillais ; des orphelinats sont créés avec l'aide en fourniture des familles parisiennes.

La question du ravitaillement est devenue moins cruciale que pendant le siège hivernal de Paris par les Prussiens : à l'exception du pain qui est taxé, les aliments se trouvent en suffisance grâce aux stocks accumulés après le siège et aux arrivages des terres agricoles et des jardins situés entre les fortifications et les lignes allemandes. Mais par circulaire du 21 avril, le gouvernement Thiers impose le blocus ferroviaire de la capitale. Le 22 avril, des ventes publiques de pommes de terre et des boucheries municipales sont créées pour soulager le budget des familles (dont les dépenses alimentaires constituent à l'époque l'essentiel). Cantines municipales et distributions de repas (à l'exemple des « marmites de Varlin ») fonctionnent, des bons de pain sont distribués.

La Commune prend aussi quelques mesures symboliques : le drapeau rouge est adopté le 28 mars et le calendrier républicain (an 79 de la République) remis en vigueur. La destruction de la colonne Vendôme, considérée comme le symbole du despotisme impérial, est décrétée le 12 avril et réalisée le 16 mai. Sont aussi décidées la confiscation des biens de Thiers et la destruction de son hôtel particulier à Paris (Thiers se fera rembourser plus d'un million de francs).

Démocratie et citoyenneté

L'appel du 22 mars énonce que « les membres de l'assemblée municipale, sans cesse contrôlés, surveillés, discutés par l'opinion, sont révocables, comptables et responsables » et que leur mandat est impératif. C'est la consécration du gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple : une démocratie directe reposant sur une citoyenneté active, renouant avec l'esprit de la constitution de 1793 qui fait du droit à l'insurrection « le plus sacré des droits et le plus imprescriptible des devoirs ».

La Commune de Paris ouvre la citoyenneté aux étrangers : « Considérant que le drapeau de la commune est celui de la République universelle ; considérant que toute cité a le droit de donner le titre de citoyen aux étrangers qui la servent... ».

Travail et démocratie sociale

Le Conseil de la Commune, issu d'un mouvement populaire, se préoccupe d'améliorer la condition des prolétaires. La Commune entend réaliser l'aspiration du mouvement ouvrier français du XIX^e siècle : « l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes » (*La Sociale*).

Le 16 avril, un décret réquisitionne les ateliers abandonnés par leurs propriétaires (assimilés à des déserteurs) ; il prévoit de les remettre à des coopératives ouvrières après indemnisation du propriétaire. Deux ateliers fonctionnent ainsi pour la fabrication d'armes ; la journée de travail y est de 10 heures et l'encadrement est élu par les salariés. Le 20 avril, les bureaux de placement de la main d'œuvre, entreprises privées très florissantes sous l'Empire, monopoles agissant bien souvent comme des « négriers », sont supprimés et remplacés par des bureaux municipaux. Le même jour, le travail de nuit dans les boulangeries est interdit, mais il faut lutter contre le travail clandestin par des saisies de marchandises et l'affichage de la sanction dans les boutiques. Pour contrer une pratique très répandue, la Commune interdit les amendes et retenues sur salaires, dans les administrations publiques comme dans les entreprises privées (28 avril). Pour lutter contre le sous-salariat dans les appels d'offres concernant les marchés publics, un cahier des charges avec indication du salaire minimum est créé.

La Commune annonce les prémices de l'autogestion. Dans les entreprises, un conseil de direction est élu tous les 15 jours par l'atelier et un ouvrier est chargé de transmettre les réclamations.

Vers l'émancipation des femmes

Pendant la Commune, sous l'impulsion d'Élisabeth Dmitrieff, jeune aristocrate russe, et de Nathalie Lemel, ouvrière relieuse, se crée l'un des premiers mouvements féminins de masse, l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés. L'Union réclame le droit au travail et l'égalité des salaires (un commencement d'application est mis en place pour les institutrices), elle participe au recensement des ateliers abandonnés par leurs patrons (les francs fileurs) réfugiés à Versailles et organise des ateliers autogérés. La Commune reconnaît l'union libre (elle verse une pension aux veuves de fédérés mariées ou non, ainsi qu'à leurs enfants légitimes ou naturels). Des femmes mettent en application le décret de séparation des Églises et de l'État dans les écoles et les hôpitaux, se battent, comme Louise Michel et d'autres, sous l'habit des « fédérés » et défendent Paris contre les « versaillais » sur les barricades (elles sont une centaine, place Blanche, avec Nathalie Lemel). Sur le chemin de l'émancipation des femmes, la Commune a marqué une étape importante.

Presse

La liberté de la presse est réaffirmée le 19 mars par le Comité central de la Garde nationale et les journaux anticommunards continuent donc de paraître à Paris. Ils se livrent à des attaques violentes contre le soulèvement et relaient les mots d'ordre politiques de Thiers. Aussi, dès le 5 avril, *Le Journal des Débats* et *La Liberté*, jugés pro-versaillais, sont interdits. Le 12, *Le Moniteur universel* connaît le même sort. La presse pro-versaillaise continuant ses attaques, le 9 avril, la Commission de Sûreté générale rappelle que la « déclaration préalable » reste en vigueur. Dès le 18 avril, la Commune menace d'interdiction les journaux « favorables aux intérêts de l'armée ennemie » qui continuent tout de même de paraître. C'est surtout en mai que la lutte contre la presse pro-versaillaise prend de la vigueur : le 5 mai, 7 journaux sont supprimés, le 11 ce sont 5 autres journaux et le 18 mai, 9 autres. Néanmoins, les publications interdites peuvent reparaître quelques jours plus tard du fait de la totale liberté laissée pour la fondation d'un journal. De son côté, la presse parisienne pro-communarde ne peut être diffusée en province du fait de la vigilance du gouvernement Thiers.

Fonctionnaires

La Commune doit faire face à l'absentéisme des fonctionnaires, qui pour une grande part sont partis à Versailles avec Adolphe Thiers ou restent chez eux comme ce dernier le leur ordonne. Il s'agit aussi de changer l'état d'esprit de ces agents publics recrutés sous le Second Empire. La Commune décide l'élection au suffrage universel des fonctionnaires (y compris dans la justice et dans l'enseignement), l'instauration d'un traitement maximum (2 avril) de 6 000 francs annuels (l'équivalent du salaire d'un ouvrier) et l'interdiction du cumul (4 mai). Les fonctionnaires ne doivent plus le serment politique et professionnel.

Justice

La plupart des professionnels de la justice ayant disparu (il n'y a plus que deux notaires en activité dans Paris), il faut pourvoir à tous les postes. Il y a beaucoup de projets mais, faute de temps, peu sont mis en application. Les enfants légitimés sont considérés comme reconnus de droit ; le mariage libre par consentement mutuel est instauré (avec un âge minimum de 16 ans pour les femmes, 18 ans pour les hommes) ; la gratuité des actes notariaux (donation, testament, contrat de mariage) est décidée. Pour tempérer l'activité répressive de Rigault à la Sûreté générale, une sorte d'habeas corpus est mise en place : les cas des suspects arrêtés par le Comité central de la Garde nationale ou la Sûreté doivent recevoir une instruction immédiate (8 avril) ; les perquisitions et réquisitions sans mandat sont interdites (14 avril) ; il est obligatoire d'inscrire le motif de l'arrestation sur les registres d'écrous (18 avril) ; une inspection des prisons est créée (23 avril).

Enseignement

Dans l'enseignement, le personnel de l'administration centrale s'est réfugié à Versailles, les professeurs du secondaire et du supérieur, assez peu favorables à la Commune, ont déserté lycées et facultés et les écoles privées congréganistes, nombreuses car favorisées par la loi Falloux de 1850, ont été vidées de leurs élèves depuis le décret du 2 avril « séparant l'Église de l'État ». Édouard Vaillant, chargé de ce secteur, prévoit une réforme qui vise à l'uniformisation de la formation primaire et professionnelle. Deux écoles professionnelles, une de garçons et une de filles, sont ouvertes. L'enseignement est laïcisé : l'enseignement confessionnel est interdit, les signes religieux chrétiens sont enlevés des salles de classe. Une commission exclusivement composée de femmes est formée le 21 mai pour réfléchir sur l'instruction des filles. Quelques municipalités d'arrondissement, celle du 20^e en particulier, qui ont alors la responsabilité financière de l'enseignement primaire, rendent l'école gratuite et laïque. Le personnel enseignant, qui est à la charge des municipalités, reçoit une rémunération de 1 500 francs annuels pour les aides-instituteurs et 2 000 pour les directeurs, avec égalité de traitement entre hommes et femmes.

Cultes

Dans le domaine des cultes, la Commune rompt avec le concordat de 1802 qui faisait du catholicisme « la religion de la majorité des Français » et des membres du clergé des fonctionnaires. À la fin de l'Empire, les classes populaires parisiennes sont assez hostiles au catholicisme, trop lié au régime impérial et aux conservateurs (liens notamment incarnés en la personne de l'impératrice Eugénie). L'anticléricisme a été revigoré par la propagande blanquiste, d'un athéisme militant, et par l'attitude du pape Pie IX face à l'unification de l'Italie. Le 2 avril, la Commune décrète la séparation de l'Église (catholique) et de l'État, la suppression du budget des cultes et la sécularisation des biens des congrégations religieuses. Le même jour, l'archevêque de Paris, Georges Darboy, est arrêté comme otage. Les religieux des couvents de Picpus, des Dames-Blanches et d'Arcueil sont inquiétés ou arrêtés sous divers motifs. Les églises Saint-Laurent et Notre-Dame-des-Victoires sont perquisitionnées. Les propositions d'échange de l'archevêque contre Auguste Blanqui, détenu par le gouvernement d'Adolphe Thiers, sont repoussées par celui-ci le 12 avril, puis le 14 mai. Le prélat est fusillé par les communards, avec quatre autres ecclésiastiques, en réplique à l'avance des troupes versaillaises. D'autres exécutions sommaires de religieux vont avoir lieu qui porteront le chiffres total à plus d'une vingtaine.

Mobilisation des deux camps

Une grande partie de l'action de la Commune fut absorbée dans la lutte contre l'offensive menée par les troupes du gouvernement Thiers, les « versaillais ». Comme le montre sa correspondance télégraphique avec Jules Favre, qui négocie la paix avec les Allemands, Thiers bénéficie de l'appui du chancelier allemand Bismarck. Il s'agit en effet de mettre fin au plus tôt aux hostilités entre la France et l'Allemagne, une des conditions étant le désarmement de Paris. Alors que la convention d'armistice n'autorise que 40 000 soldats français en région parisienne, Bismarck libère rapidement près de 60 000 prisonniers de guerre qui peuvent s'adjoindre aux 12 000 soldats dont dispose Thiers. Le 1^{er} avril, celui-ci déclare à l'Assemblée nationale qu'il met sur pieds « une des plus belles armées que la France ait possédée ». Les versaillais seront 130 000 au début de la Semaine sanglante. Ces soldats de métier (la durée du service est de 7 ans) sont surtout issus de milieu paysan. Les conseils de révision écartent la plupart des jeunes ouvriers pour « déficience physique », en raison des conditions de travail que l'industrie de l'époque impose malgré la loi de 1841 sur le travail des enfants. Les troupes sont commandées par le vaincu de Sedan, le maréchal de Mac Mahon. Par les banlieues nord et est qu'ils contrôlent, les Allemands laissent passer les troupes versaillaises qui veulent contourner Paris. De plus, par convention avec le gouvernement Thiers, ils occupent le Chemin de fer du Nord, établissent un barrage de troupes de la Marne à Montreuil et massent 80 canons et 5 000 soldats près de la porte et du fort de Vincennes tenus par la Commune, bloquant ainsi la sortie de la capitale par l'est.

Face à une armée nombreuse, expérimentée et bien armée, la Commune dispose des hommes de la Garde nationale. Depuis la Restauration, tous les hommes de 25 à 50 ans pourvus de leurs droits politiques en font partie. Sous le Second Empire, tous les hommes mariés de 25 à 50 ans sont enrôlés. Les armes sont fournies par l'État mais l'habillement reste à la charge du garde. À Paris, le recrutement se fait par arrondissement. Dans les limites communales le service est gratuit, mais le garde reçoit une solde s'il sert au-delà. Le 12 août 1870, le gouvernement réorganise 60 bataillons. Les quartiers bourgeois de Paris (l'ouest et le centre de la capitale) en fournissent plus des trois quarts. Début septembre le gouvernement de la Défense nationale en crée 60 autres, fin septembre il y a 254 bataillons. Les nouvelles créations sont aux trois quarts issues des quartiers populaires de l'Est parisien (10^e, 11^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements). On peut y voir l'effet du siège de Paris par les Allemands, qui ranime la fibre patriotique des Parisiens, mais aussi de l'attrait accru de la solde dans le contexte de chômage consécutif au blocus qui accompagne le siège. Au cours de celui-ci, le manque d'entraînement de ces bataillons a pour résultat des performances militaires assez médiocres et leur attitude volontiers frondeuse — ils refusent catégoriquement de se porter sur Sedan — ne les rapproche pas des autres unités françaises.

Mobilisation de la Garde nationale.

Le 5 avril, la Commune décrète la mobilisation comme volontaires des jeunes gens de 17 à 19 ans et en service obligatoire des célibataires et hommes mariés de 19 à 40 ans. Ces soldats n'ont pratiquement pas d'expérience militaire et s'ils sont animés d'ardeur républicaine, sont aussi assez réticents à la discipline. La troupe souffre, malgré quelques exceptions remarquables (Dombrowski, Louis Rossel), d'une insuffisance du commandement, car les officiers sont élus plus sur leurs convictions que sur leurs capacités à diriger des soldats.

En théorie, la Commune dispose de près de 194 000 hommes de troupe, sous-officiers et officiers (nombre publié par le *Journal officiel de la Commune* le 6 mai). En fait, les combattants sont moins nombreux et les estimations des contemporains vont de 10 000 (Camille Pelletan) à 41 500 (Cluseret, délégué à la Guerre, le 5 avril). On peut les estimer à 25-30 000 début avril et moitié moins à la mi-mai, cette décreue pouvant s'expliquer par le fait que beaucoup d'inscrits qui ne l'étaient que pour la solde restèrent spectateurs pendant les combats, sans compter ceux qui périrent dans les opérations militaires contre les troupes versaillaises.

Second siège de Paris

Les versaillais passent à l'attaque les premiers. Le 21 mars, ils occupent le fort du Mont Valérien où les fédérés de la Commune ont négligé de s'installer : cette position qui domine toute la proche banlieue ouest de Paris leur donne un avantage considérable. Le 30 mars, le général de Gallifet occupe le rond-point de Courbevoie et le 2 avril, les versaillais s'emparent de Courbevoie et de Puteaux, les fédérés se repliant vers Neuilly. Le 3 avril, la Commune lance, sous les ordres de Flourens, Eudes et Duval, une contre-offensive en direction de Versailles : elle se solde par un échec à Rueil et à Châtillon. Gustave Flourens est tué par un officier de gendarmerie à Rueil et Duval fusillé avec son état-major le 4, sans procès, sur ordre du général Vinoy. Le même jour, Gustave Cluseret est nommé délégué à la Guerre de la Commune. En réponse aux actes des versaillais, celle-ci vote, le 5 avril, le décret des otages (trois otages fusillés pour un communard exécuté), qui ne sera mis en application que pendant la Semaine sanglante, fin mai. Pendant trois semaines environ, les combats sont sporadiques mais les bombardements intensifs, en particulier sur Neuilly qui, le 25, bénéficie d'une suspension d'armes pour permettre l'évacuation de la population. Cette période permet à l'armée versaillaise de se renforcer.

Bataille d'Issy.

Au soir du 26 avril, le village des Moulineaux est occupé par les versaillais qui, le 29, menacent le fort d'Issy où des ordres contradictoires ont entraîné un début d'évacuation. Le 1^{er} mai, Louis Rossel est nommé délégué à la Guerre en remplacement de Cluseret qui a été révoqué. Le 4 mai, les versaillais, aidés par une trahison (qui sera le motif de l'arrestation des dominicains d'Arcueil), enlèvent la redoute du Moulin-Sacquet où ils se livrent à des atrocités. Le 5, ils s'emparent du village de Clamart. Le 8, l'enceinte fortifiée de Paris est violemment bombardée de Grenelle à Passy, tandis que le 9, le fort d'Issy est pris par les versaillais. Le 8 mai, le gouvernement Thiers a adressé un ultimatum aux Parisiens sommés de capituler. Le 10, Charles Delescluze remplace Louis Rossel démissionnaire comme délégué à la Guerre. Le 13, les versaillais occupent le fort de Vanves mais sont arrêtés par l'artillerie de remparts de la Commune. Le 17, la cartoucherie de l'avenue Rapp explose dans des circonstances peu claires : on parlera de sabotage, mais il s'agissait d'une poudrerie dans laquelle on faisait des travaux de soudure. Le 21 mai, grâce à Jules Ducatel, piqueur des Ponts et Chaussées, qui leur a laissé ouverte la poterne du bastion n° 64, les versaillais pénètrent dans Paris par la porte de Saint-Cloud. Commence alors la Semaine sanglante. Ducatel, arrêté par les fédérés, va être fusillé devant l'école militaire quand il est sauvé par l'arrivée de l'armée régulière. Son acte inspire au directeur du *Figaro*, Henri de Villemessant, le lancement d'une souscription publique qui rapporte à l'intéresser 125 000 francs-or.

Répression

La Commune est finalement vaincue durant la *Semaine sanglante* qui débute avec l'entrée des troupes versaillaises dans Paris le 21 mai pour s'achever par les derniers combats au cimetière du Père-Lachaise le 28 mai. La répression contre les communards est impitoyable : tous les témoins mentionnent les nombreuses exécutions sommaires commises par les troupes versaillaises, frappant par exemple ceux dont les mains portent ou semblent porter des traces de poudre révélant l'emploi récent d'armes à feu. On évoque, selon les sources, de 10 000 à 17 000 victimes, Lissagaray, dans son *Histoire de la Commune de 1871*, allant jusqu'au chiffre de 30 000. Le total serait de 20 000 fusillés sans jugement.

Dans le même temps, les communards exécutent 47 otages. La plupart sont des religieux. Le plus célèbre d'entre eux, l'archevêque de Paris Georges Darboy, est arrêté le 4 avril 1871 avec quatre autres clercs en application du « décret des otages » du 2 prairial An 79. Enfermé à la prison Mazas, il est exécuté à la Roquette, à la suite de l'attaque versaillaise, le 24 mai. À cette exécution s'ajoutent celles des dominicains d'Arcueil et des jésuites de la rue Haxo.

Des conseils de guerre furent tenus à Versailles pour juger les insurgés en 1871.

Les tribunaux prononceront 10 137 condamnations dont 93 à mort, 251 aux travaux forcés, 4 586 à la déportation (en particulier en Nouvelle-Calédonie), les autres à des peines de prison variables. 23

condamnés à mort seront effectivement exécutés. Les lois d'amnistie interviendront en 1880. Longtemps encore après les événements, la gauche restera hostile au général Gaston de Galliffet, surnommé pour son zèle répressif « le boucher de la Commune ». Bien que siégeant à l'extrême droite, Albert de Mun s'élèvera contre la violence de la répression.

Les fédérés furent accusés d'avoir détruit une partie de Paris en incendiant de nombreux immeubles et en particulier plusieurs monuments publics historiques : le palais des Tuileries, symbole du pouvoir royal et impérial, le palais de justice dont cependant la Sainte-Chapelle et la cour de cassation échappèrent aux flammes, le palais de la Légion d'honneur, le palais d'Orsay où siégeait la cour des comptes, l'aile centrale du Palais-Royal où siégeait le conseil d'État, l'hôtel de ville, la galerie de tapisseries de la Manufacture des Gobelins, la Bibliothèque impériale au Louvre. Le Louvre échappa à la destruction grâce à un colonel versaillais qui fit intervenir ses soldats pour empêcher que le feu ne se communique du palais des Tuileries au musée.

L'hôtel de ville.

La bibliothèque de l'hôtel de ville et la totalité des archives de Paris furent anéanties durant ces incendies, ainsi que tout l'état civil parisien (un exemplaire existait au palais de justice, l'autre à l'hôtel de ville qui furent tous deux la proie des flammes). La plus grande partie des archives de la police fut également détruite par le feu. D'autres richesses culturelles connurent le même sort, à l'exemple de la maison de Prosper Mérimée, rue de Lille, qui brûla avec tous ses livres, souvenirs, correspondances et manuscrits. Cependant les bombardements des troupes versaillaises provoquèrent aussi de nombreux incendies et leurs tirs d'artillerie furent la cause de nombreuses destructions, notamment dans tout l'ouest parisien. Le ministère des Finances, rue de Rivoli, fut la proie des flammes. Des combats de rue farouches occasionnèrent à la capitale des dégâts gigantesques qu'il fut aisé, après coup, d'attribuer aux seuls fédérés vaincus.

Prolongements

Dans plusieurs autres villes de France (Marseille, Lyon, Saint-Étienne, Narbonne, Toulouse, Le Creusot, Limoges), des communes furent proclamées à partir du 23 mars 1871, mais furent toutes rapidement réprimées.

À l'emplacement du point de départ du soulèvement communard parisien, la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre fut construite par l'Église et l'État pour, entre autres, « expier les crimes des fédérés ». Sa construction débuta en 1873.

Pour Karl Marx, la Commune de Paris était la première insurrection prolétarienne autonome. Elle a, depuis, été revendiquée comme modèle — mais avec des points de vue différents — par la gauche, l'extrême gauche et les anarchistes ; elle a inspiré de nombreux mouvements, qui y ont cherché des leçons leur permettant d'entreprendre d'autres révolutions : la Révolution russe et les conseils (*soviets*), la révolution espagnole et les collectivités, etc.

Littérature

Chant de guerre parisien, *Les Mains de Jeanne-Marie* et *L'Orgie parisienne* ou *Paris se repeuple*, poèmes d'Arthur Rimbaud, 1870-1871.

L'Année terrible, poèmes de Victor Hugo, 1872.

Contes du lundi, contes d'Alphonse Daudet, 1873.

Jacques Damour, nouvelle d'Émile Zola, 1880.

L'Insurgé, roman de Jules Vallès, 1886.

Bas les cœurs !, roman de Georges Darien, 1889.

La Débâcle, roman d'Émile Zola, 1892.

La Commune, roman de Paul et Victor Marguerite, Paris, Plon et Nourrit, 1905.

Mes cahiers rouges (souvenirs de la Commune), récit de Maxime Vuillaume, 10 cahiers parus entre 1907 et 1914.

Le Canon Fraternité, roman de Jean-Pierre Chabrol, 1970.

L'Ordre et le désordre, roman de Claude Spaak, 1971.

Une Histoire de la Commune de Paris, roman d'Armand Lanoux, Grasset, deux tomes : « La Polka des canons » et « Le Coq rouge », 1971-1972.

Les Boulets rouges de la Commune, roman de Georges Coulonges, 1993.

Le Cri du peuple, roman de Jean Vautrin, 1998.

Le Roman de Rossel, roman de Christian Liger, 1998.

L'Imitation du bonheur, roman de Jean Rouaud, 2006.

Théâtre

Les Jours de la Commune (Die Tage der Commune), pièce de Bertold Brecht créée en 1949.

Barricade, par la compagnie Jolie Môme, création collective inspirée d'Adamov et de Brecht. Pièce créée en 1999 à la Cartoucherie de Vincennes et rejouée régulièrement depuis.

Musique

Le Temps des cerises, paroles de Jean-Baptiste Clément (1866), musique d'Antoine Renard (1868). Cette chanson d'amour romantique, bien qu'antérieure à la Commune, lui a été rattachée sentimentalement : dédiée par son auteur, célèbre communard, à une ambulancière de la Commune, elle parle d'une « plaie ouverte » au temps des cerises, qui correspond à l'époque de la Semaine sanglante. Elle a été reprise en 2008 par le groupe Noir Désir.

La Semaine sanglante, paroles de Jean-Baptiste Clément (1871) sur l'air du *Chant des paysans* de Pierre Dupont.

Le Capitaine « Au mur », paroles de Jean-Baptiste Clément, musique de Max Rongier.

L'Internationale, paroles d'Eugène Pottier (1871), musique de Pierre Degeyter (1888). Le texte de cette chanson fut écrit par un communard, mais ne mentionne pas nommément la Commune.

Elle n'est pas morte !, paroles d'Eugène Pottier (1886) sur l'air de *T'en fais pas Nicolas* de Victor Parizot.

La Commune, chanson de Jean Ferrat (1971).

Dans la Gueule du loup, chanson du groupe des Têtes Raides (1998).

La commune est en lutte, de Jean Roger Caussimon et Philippe Sarde. chanson récurrente du film "le juge et l'assassin" de Bertrand Tavernier.

Cinéma

La Nouvelle Babylone (Novyy Vavilon), film soviétique de 1929 réalisé par Grigori Kozintsev et Leonid Trauberg. Ce film muet en noir et blanc compte 120 minutes dans sa version initiale et 93 minutes dans la version restaurée de 2004. Plus qu'un simple produit de la propagande soviétique de l'époque, l'œuvre s'inscrit dans la tradition expressionniste du début du xx^e siècle.

La Commune (Paris, 1871), film réalisé par Peter Watkins, produit en 2000 par l'Office national du film du Canada.

Il s'agit d'un film noir et blanc de 345 minutes où ont joué plus de 200 acteurs. L'historien Jacques Rougerie le

« considère comme l'œuvre cinématographique la plus accomplie et la plus remarquable sur la Commune, dont

elle restitue extraordinairement le climat, avec une fidélité historique impeccable.»

Bande dessinée

Le Cri du peuple, série en quatre tomes de Jacques Tardi (2001-2004). Adaptation du roman de Jean Vautrin.

4 - L'ÉCRITURE ET LA RÉÉCRITURE SUR LA BASE D'ARCHIVES

Synopsis:

Deux spectres vengeurs sortant de l'ombre sont prisonniers d'un devoir de mémoire. Depuis 140 ans, ces deux fantômes de communards, l'un « causeur-chanteur » et l'autre « clown-muet », arpentent les routes pour raconter l'histoire oubliées des mourants formidables de la Commune de Paris de 1871. De villes en villages, ils déambulent sur leur étrange char pour dire ce qu'ils ont vu... Transportant leurs vies sur leurs dos comme une bosse dont ils ne peuvent se défaire, ils sont les gardiens d'objets et de mondes oubliés. Enfermé dans ce mouvement perpétuel, ils redonnent jusqu'à l'épuisement, jusqu'à être entendu par tous l'histoire de cette Commune de 1871, la naissance et la mort de cette République sociale.

Les archives

Dans notre travail de recherche et d'écriture, nous donnons une place toute particulière à l'archive. Bien que la fiction nous permette de raconter l'Histoire, c'est grâce aux sources écrites et iconographiques, comme les lettres, photographies, caricatures, affiches et objets que l'événement peut commencer à se reconstituer chez ceux qui ne l'ont pas vécu.

Nous avons donc choisi de faire œuvre de création en s'inspirant d'archives, prêtées notamment par **le musée d'art et d'histoire de la ville de Saint-Denis**, qui a mis à notre disposition sa collection autour de la Commune de Paris. Les poèmes et romans de Victor Hugo, les récits de Prosper Olivier Lissagaray, de Louise Michel, les discours d'André Léo, les extraits du Journal Officiel de la Commune, les campagnes d'affiches de l'époque, les chansons d'Eugène Pottier, de Jean Baptiste Clément, les caricatures et tableaux, les articles de presse de nombreux dessinateurs et journalistes...

Très vite confrontés aux destins de tous ces « communards », nous nous sommes retrouvés au milieu de leurs fantômes. Le fantôme, quelles que soient les formes qu'il prend selon les cultures, est un être condamné à l'errance parce qu'il n'a pas trouvé de sépulture, de lieu où l'on puisse se souvenir...

Et Notre Commune a commencé à s'écrire :

Écrire sur le théâtre, en jeu, ensemble, au moment de la répétition, nous oblige à laisser surgir, à s'écouter, à s'entendre, nous sommes au cœur du spectacle vivant et de la matière humaine. C'est notre façon de se mettre au service de l'exigence de cet Art qui nous anime tous.

Après un temps de documentation et de recherche, les improvisations, nourries de cette matière, nous ont permis de faire naître des personnages. Un des personnages s'est approprié les paroles de ces communards, il les a fait siennes tandis que l'autre ne pouvait plus parler.

Nous nous sommes imposés de fonctionner par tableau, par épisode, par « numéro », respectant un format exploitable en plein air d'une durée de 60 minutes, pour offrir une matière théâtrale revisitant les formes populaires - théâtre de foire, commedia dell'arte, cirque - et fuyant tout réalisme. Car seule la transposition éclaire ce qui est brouillé, seuls les théâtres codés peuvent aider à rendre visible ce que l'habitude nous empêche de voir.

Ainsi nous avons choisi les événements les plus marquants et, pas à pas, empruntant à tous ces grands esprits, nous avons inventé notre écriture.

Voici quelques morceaux choisis :

Supprimé les journaux sauf 5 ou 6 tenus en laisse... Les réunions, les associations, le Livre, le Théâtre châtrés.

Pour se faire un Paix, l'Empire avait cloué la soupape.

Ces hauts bourgeois pouvant tout par leur influence et leur richesse, ne protestèrent pas d'un vote, d'un murmure.

Les hauts bourgeois n'ont que des velléités d'eunuques. Au premier signe, ils baissent la botte... Ils laissèrent Napoléon gaspiller la France, l'inféoder à Rome, la déshonorer au Mexique, l'isoler en Europe, la mener au prussien enfin...

Pauvre France, qui veut te sauver de l'invasion ? L'humble, le travailleur, qui depuis tant d'année te dispute à l'empire.

Lissagaray – Histoire de la Commune de 1871

« Si vous êtes conséquents, Messieurs, si vous êtes sincères, en contemplant les treize mois écoulés depuis le 4 Septembre, tant d'intrigues, tant de crimes, tant de duplicités, tant d'horreurs, vous reconnaîtrez-non plus seulement que la paix entre les nations est incompatible avec la monarchie-mais que la paix des nations elles-mêmes, et la moralité publique, sont incompatibles avec l'existence des aristocraties. Et vous ajouterez à votre titre, cet autre dogme révolutionnaire, l'égalité, que vous négligez à tort ; car la liberté ne peut exister sans elle, pas plus qu'elle ne peut exister sans la liberté. »

Andrée Léo - Discours à Genève 1873

Mais s'il ne fallait choisir qu'un texte entre tous, ce serait celui là...

(Nous vous le présentons dans sa totalité bien que sa présence soit fragmentaire dans le spectacle.)

Les fusillés L'année terrible de Victor Hugo

XII

Guerre qui veut Tacite et qui repousse Homère !
La victoire s'achève en massacre sommaire.
Ceux qui sont satisfaits sont furieux ; j'entends
Dire : - Il faut en finir avec les mécontents. -
Alceste est aujourd'hui fusillé par Philinte.
Faites.

Partout la mort. Eh bien, pas une plainte.
O blé que le destin fauche avant qu'il soit mûr !
O peuple !

On les amène au pied de l'affreux mur.
C'est bien. Ils ont été battus du vent contraire.
L'homme dit au soldat qui l'ajuste : Adieu, frère.
La femme dit : - Mon homme est tué. C'est assez.
Je ne sais s'il eut tort ou raison, mais je sais
Que nous avons traîné le malheur côte à côte ;
Il fut mon compagnon de chaîne ; si l'on m'ôte
Cet homme, je n'ai plus besoin de vivre. Ainsi
Puisqu'il est mort, il faut que je meure. Merci. -
Et dans les carrefours les cadavres s'entassent.
Dans un noir peloton vingt jeunes filles passent ;
Elles chantent ; leur grâce et leur calme innocent
Inquiètent la foule effarée ; un passant
Tremble. - Où donc allez-vous ? dit-il à la plus belle.
Parlez. - Je crois qu'on va nous fusiller, dit-elle.
Un bruit lugubre emplît la caserne Lobau ;
C'est le tonnerre ouvrant et fermant le tombeau.
Là des tas d'hommes sont mitraillés ; nul ne pleure ;
Il semble que leur mort à peine les effleure,
Qu'ils ont hâte de fuir un monde âpre, incomplet,
Triste, et que cette mise en liberté leur plaît.
Nul ne bronche. On adosse à la même muraille
Le petit-fils avec l'aïeul, et l'aïeul raille,
Et l'enfant blond et frais s'écrie en riant : Feu !

Ce rire, ce dédain tragique, est un aveu.
Gouffre de glace ! énigme où se perd le prophète !
Donc ils ne tiennent pas à la vie ; elle est faite
De façon qu'il leur est égal de s'en aller.
C'est en plein mois de mai ; tout veut vivre et mêler
Son instinct ou son âme à la douceur des choses ;
Ces filles-là devraient aller cueillir des roses ;
L'enfant devrait jouer dans un rayon vermeil ;
L'hiver de ce vieillard devrait fondre au soleil ;
Ces âmes devraient être ainsi que des corbeilles
S'emplantant de parfums, de murmures d'abeilles,
De chants d'oiseaux, de fleurs, d'extase, de printemps !
Tous devraient être d'aube et d'amour palpitants.
Eh bien, dans ce beau mois de lumière et d'ivresse,
O terreur ! c'est la mort qui brusquement se dresse,
La grande aveugle, l'ombre implacable et sans yeux ;
Oh ! comme ils vont trembler et crier sous les cieux,
Sangloter, appeler à leur aide la ville,
La nation qui hait l'Euménide civile,
Toute la France, nous, nous tous qui détestons
Le meurtre pêle-mêle et la guerre à tâtons !
Comme ils vont, l'oeil en pleurs, bras tordus, mains crispées
Supplier les canons, les fusils, les épées,
Se cramponner aux murs, s'attacher aux passants,
Et fuir, et refuser la tombe, frémissants ;
Et hurler : On nous tue ! au secours ! grâce ! grâce !

Etre avec nous, cela les étouffait.
Ils partent. Qu'est-ce donc que nous leur avons fait ?
O révélation ! Qu'est-ce donc que nous sommes
Pour qu'ils laissent ainsi derrière eux tous les hommes,
Sans un cri, sans daigner pleurer, sans un regret ?
Nous pleurons, nous. Leur coeur au supplice était prêt.
Que leur font nos pitiés tardives ? Oh ! quelle ombre !
Que fûmes-nous pour eux avant cette heure sombre ?
Avons-nous protégé ces femmes ? Avons-nous
Pris ces enfants tremblants et nus sur nos genoux ?
L'un sait-il travailler et l'autre sait-il lire ?
L'ignorance finit par être le délire ;
Les avons-nous instruits, aimés, guidés enfin,
Et n'ont-ils pas eu froid ? et n'ont-ils pas eu faim ?
C'est pour cela qu'ils ont brûlé vos Tuileries.
Je le déclare au nom de ces âmes meurtries,
Moi, l'homme exempt des deuils de parade et d'emprunt,
Qu'un enfant mort émeut plus qu'un palais défunt
C'est pour cela qu'ils sont les mourants formidables,
Qu'ils ne se plaignent pas, qu'ils restent insondables,
Souriants, menaçants, indifférents, altiers,
Et qu'ils se laissent presque égorger volontiers.
Méditons. Ces damnés, qu'aujourd'hui l'on foudroie,
N'ont pas de désespoir n'ayant pas eu de joie.
Le sort de tous se lie à leur sort. Il le faut.
Frères, bonheur en bas, sinon malheur en haut !
Hélas ! faisons aimer la vie aux misérables.
Sinon, pas d'équilibre. Ordre vrai, lois durables,
Fortes moeurs, paix charmante et virile pourtant,
Tout, vous trouverez tout dans le pauvre content.
La nuit est une énigme ayant pour mot l'étoile.
Cherchons. Le fond du coeur des souffrants se dévoile.
Le sphinx, resté masqué, montre sa nudité.
Ténébreux d'un côté, clair de l'autre côté,
Le noir problème entr'ouvre à demi la fenêtre
Par où le flamboiement de l'abîme pénètre.
Songeons, puisque sur eux le suaire est jeté,
Et comprenons. Je dis que la société
N'est point à l'aise ayant sur elle ces fantômes ;
Que leur rire est terrible entre tous les symptômes,
Et qu'il faut trembler, tant qu'on n'aura pu guérir
Cette facilité sinistre de mourir.
Non. Ils sont étrangers à tout ce qui se passe ;
Ils regardent la mort qui vient les emmener.
Soit. Ils ne lui font pas l'honneur de s'étonner.
Ils avaient dès longtemps ce spectre en leur pensée.
Leur fosse dans leur coeur était toute creusée.
Viens, mort !

Voici quelques unes des archives mises à notre disposition :



AUX PARISIENS

**Nous recommandons aux méditations
des Parisiens le passage suivant d'un
Discours prononcé par M. THIERS le
31 Janvier 1848 :**

- Vous savez, Messieurs, ce qui se passe à Palerme; vous avez tous tressailli d'horreur en apprenant que, pendant quarante-huit heures, une grande ville a été bombardée. Par qui? Était-ce par un ennemi étranger, exerçant les droits de la guerre? Non, Messieurs, par son propre gouvernement. Et pourquoi? Parce que cette ville infortunée demandait des droits.

- Eh bien! il y a eu quarante-huit heures de bombardement!

- Permettez-moi d'en appeler à l'opinion européenne. C'est un service à rendre à l'humanité que de venir, du haut de la plus grande tribune peut-être de l'Europe, faire retentir quelques paroles d'indignation contre de tels actes. (Très-bien! Très-bien!)

- Messieurs, lorsqu'il y a cinquante ans, les Autrichiens exerçant les droits de la guerre, pour s'épargner les longueurs d'un siège, voulurent bombarder Lille; lorsque plus tard les Anglais, qui exerçaient aussi les droits de la guerre, bombardèrent Copenhague; et, tout récemment, quand le régent Espartero, qui avait rendu des services à son pays, a voulu, pour réprimer une insurrection, bombarder Barcelonne, dans tous les partis, dans tous les pays, il y a eu un cri général d'indignation....

Un Ami de l'Ordre.

Paris. — Imprimerie E. BELLET pour Joseph de Celles, 23 et 25.

Prix 20 c. mes.

Le BALLON-POSTE

JOURNAL COMPLET de la SEMAINE du POIDS de 30^{es} c.

Contient deux colonnes pour la
CORRESPONDANCE PRIVEE
et expédite
PAR BALLON MONTE
MOYENNANT 20^{es} d'AFFRANCHISSEMENT

On s'abonne pour 2^f
AU BALLON-POSTE
pour une série de 10 numéros
à partir d'une date quelconque

L'Administration du Ballon-Poste
se charge de l'expédier dans les
Départements et à l'Étranger
moyennant le prix d'affranchissement

Chez Tous les Libraires
Boulevard des Capucines
19. RUE DES MARTYRS



5 - DÉROULÉ DU SPECTACLE

1 - PARADE :

La déambulation du Char démarre entre 10 à 45 minutes avant le début du spectacle, *les deux spectres vengeurs* traversent la ville et accompagnent les spectateurs jusqu'au lieu où se déploie le spectacle.

2- HISTOIRE MÉCONNUE RACONTÉE SUR UN CHAR :

- 1- Prologue : Réécriture sur la base de la biographie d'Eugène Varlin et du poème *L'année Terrible* Victor Hugo.
- 2- Chanson : Paris – Révolution. Création
- 3- Recette pour élaborer un excellent coup d'état. Création
- 4- La proclamation de la IIIème république : Sur la base du récit de Prosper Olivier Lissagaray
- 5- Le siège. Création
- 6- Chanson : Le plan Trochu écrit collectivement par les journalistes du Grelot en 1871
- 7- Rencontre à Ferrières de Favre et Bismarck. Création inspirée par *Les Jours de la Commune* de Bertold Brecht.
- 8- L'histoire de la naissance de la République. Création
- 9- Chanson du 31 Octobre écrite par Eugène Pottier
- 10- Du 18 au 26 mars 1871. Sur la base des récits de Prosper Olivier Lissagaray et Louise Michel.
- 11- La joie de la proclamation de la Commune. Enregistrement d'extrait du Journal Officiel de la Commune
- 12- La guerre civile se propage comme un feu de paille. Sur la base de récits de Prosper O. Lissagaray et Louise Michel
- 13- la semaine sanglante. Sur la base des récits de Prosper Olivier Lissagaray et Louise Michel
- 14- Chanson : La Terreur Blanche écrite par Eugène Pottier.
- 15- l'épilogue

6 - LE DISPOSITIF POUR LE THÉÂTRE DE RUE

L'objet déambulatoire, une plate-forme tractée tiré par un véhicule à moteur créé de toute pièce, est un char dont la silhouette est inspirée par la statue d'un éléphant monumental de 24 mètres de haut construit en plâtre par Napoléon 1er place de la Bastille et symbolisant l'irrésistible force populaire.

Victor Hugo place dans ses flancs une des scènes des Misérables. D'après les guides du temps, cet édifice faisait l'admiration des provinciaux de passage à Paris, mais ne plaisait guère aux propriétaires voisins qui lui reprochaient de servir d'asile à la *canaille*...

Nos personnages, qui sans aucun doute faisaient partie de cette *canaille* auront réussi à sauver un pied de cette ruine avant sa destruction

Nous développons de nouveaux médias pour la rue :

Alors que l'ensemble tend vers une structure mécanique se déployant à vue, que nous réutilisons les outils traditionnels comme les machineries, artifices, marionnettes, manipulations d'objets, nous intégrons à ce dispositif l'utilisation appliquée de nouvelles technologies comme un boîtier-déclencheur de matière sonore, avec lequel jouent les deux comédiens.

7 - LA CRÉATION MUSICALE ET LES CHANTS DE LA COMMUNE

La création musicale, proprement dite, consiste dans la réinterprétation contemporaine de chants de la commune et d'autres textes choisis.

L'univers musical développé ici emprunte aussi bien au cabaret surréaliste, au rock qu'au hip-hop.

Le choix des instruments et du dispositif technique va dans ce sens et dépend du travail de réécriture pour les chants existants et de création originale pour les textes mis en musique.

Voici les textes des chansons du spectacle :

Paris Révolution

Création

1789, Paris révolution Française, 1789, Paris Bastille Paris 4 août, Paris abolition des privilèges. 1792, Paris trahison, 1792, Paris-Varennes, Varennes-Paris ; 1792, Paris Première République... 1793, Paris régicide, 1793, Paris terreur, Paris guillotine, Paris Robespierre... 1804, Paris Impérial, Paris Bonaparte... 1815, Paris fleur de Lys, Paris Bourbon, Paris drapeau blanc, paris restauration... 1830, Paris barricades, Paris Liberté, Paris tricolore, Paris Orléans...

1848, Paris révolution, 1848 Paris deuxième république, Paris élection, Paris Louis Napoléon Bonaparte... 1851, Paris Coup d'Etat... 1870, Paris guerre, Paris Berlin, Berlin Paris, 1870, Paris troisième République, 1871, Paris assiégé... Paris capitulé, Paris déshonoré. 1871, Paris révolté... 1870, Paris Haussmann... 1851, Paris coup d'État ! 1848, Paris barricades, Paris journées de Juin... 1851, Paris coup d'Etat... paris coup d'état... 2 décembre 1851, c'est le coup d'état.

Le Plan Trochu

écrit collectivement par les journalistes du Grelot:

Savez-vous le plan de Trochu ?
Plan, plan, plan, plan, plan.
Savez-vous le plan de Trochu ?
Mon Dieu ! Quel beau plan,
Savez-vous le plan de Trochu ?
Grâce à lui, rien n'est fichu.

Donnez-moi deux sous de flan
Et quatre sous de gruyère,
Et je vous dirai le plan
De ce brave militaire.
Quand sur ce beau papier blanc
Il eut écrit son affaire,
Il courut porter son plan
Chez Maître Ducloux, notaire.
C'est là qu'est l' plan de Trochu,
Plan, plan, plan, plan, plan.
C'est là qu'est l' plan de Trochu,
Mon Dieu ! Quel beau plan,

Lorsque Napoléon III
(si m'exprimer ainsi j'ose)
S'rendit sans qu'on sût pourquoi,
Maint'nant, on sait pour quell'cause.
A Choisy, Thiais et l'Hay,
La Malmaison et Nanterre,
Si nos brav's se sont repliés,
C'était ruse de guerre.
Mais c'est dans le plan, etc....

D'avant l'boucher, d'avant l'boulangier,
On grelotte dans la rue :
Ni pain, ni viand' pour changer :
Mais quelquefois, y'a d'la morue !
" Le jour où Paris n'aura
Plus d'quoi nourrir une puce,
S'disait chacun, l'on fera
Semblant d'se rendre à la Prusse.
Ca doit être dans le plan, etc.
Rat, chat, jument ou mulet,
Et pain d'chien, v'là l'ordinaire ;
Que cette nourriture est
Pour l'estomac délétaire.
Tandis qu' pour tout aliment,
L'peupl' n'a que ces bêt's revêches.
Ils ont, au gouvernement,
Des pigeons avec...dépêches.
C'est encore dans le plan, etc.

Mais Jul' Favr' alla trouver
Bismark, et c't'homme sensible
Lui dit : " Vaut mieux s'arranger.
J'trouv' Trochu trop chusceptible. "
Puis qu'il n'y a plus d'espoir,
Prenez, dit-il, plein d' tristesse,
Quelq' plouc' de not' territoire',
Quelq' pierr' de nos forteresses.

Mais malgré môssieur Ducloux,
Le dix-huit mars, la Commune
Ordonna d'tirer du clou
C'plan qu'avait pas fait fortune.
Or, ce plan d'vait tôt ou tard
Sauver notre belle France,
Car ce fut les comunards
Qui l' suivir'nt pour leur défense.

Vive le plan de Trochu !
Plan, plan, plan, plan, plan.
Vive le plan de Trochu !
Mon Dieu ! Quel beau plan !
Vive le plan de Trochu !
Grâce à lui, rien n'est fichu.

Le 31 Octobre
écrit par Eugène Pottier

Le peuple sent qu'il est trahi,
C'est trop aboyer à la lune.
L'Hôtel de Ville est envahi,
Paris, proclame ta Commune !

A-t-on pris à Sainte-Périne
Tous ces dictateurs impotents ?
Leur ton dolent, leur voix chagrine,
Déconcertent les combattants.
On les voit, quand la France expire,
Reboucler avec onction
La muselière de l'Empire,
A notre Révolution.

Sont-ils idiots ou complices ?
Leur comité, peuplé d'ânonns,
Brait, quand on parle d'armistices,
Et fond, à regret, les canons.
Morigénant la populace,
Qu'ils craignent plus que l'étranger,
Ils laissent, dans leur main mollassse,
Quatre-vingt-treize se figer.

Le peuple sent qu'il est trahi,
C'est trop aboyer à la lune.
L'Hôtel de Ville est envahi,
Paris, proclame ta Commune !

L'accapareur, âpre vermine,
Fait le vide dans les marchés,
Et, souliers percés, la Famine
Fait queue, aux portes des bouchers.
Révoltez-vous, sombres familles,
Vous, meurt-de-faim, toujours déçus,
Éclatez comme des torpilles,
Puisqu'on veut vous marcher dessus.

Chez les chamarrés, rien ne bouge.
Va-nu-pieds, marchons de l'avant,
Nommons une Commune rouge,
Rouge, comme un soleil levant !
Quittant la tactique enclouée
De nos généraux de carton,
Nous irons faire une trouée,
Guidés par l'ombre de Danton !
Le peuple sent qu'il est trahi,
C'est trop aboyer à la lune.
L'Hôtel de Ville est envahi,
Paris, proclame ta Commune !

Et dès ce soir, ivresse folle,
Favre et Trochu sont conspués ;
Paris danse la Carmagnole
Autour des murs évacués ;
Et l'on verra la plèbe saine,
Traquant les francs-fileurs bourgeois,
Brancher la race des Bazaine,
A tous les vieux chênes gaulois.

Le peuple sent qu'il est trahi,
C'est trop aboyer à la lune.
L'Hôtel de Ville est envahi,
Paris, proclame ta Commune !

La Terreur blanche
écrit par Eugène Pottier

Messieurs les conservateurs,
Vous le grand parti de l'Ordre,
Procédons, plus de lenteur !
L'hydre peut encor nous mordre.
On a pris Paris et huit jours durant
Par la mitrailleuse on sut faire grand,
Taper dans le tas, c'était à se tordre,
Mais fallait finir comme on commença.
Fusillez-moi ça !
Fusillez-moi ça !
Pour l'amour de Dieu, fusillez-moi ça !
Dans les premiers jours d'exploit
On n'a pas manqué de touches,
Quand on relit le Gaulois,
L'eau vous en vient à la bouche.
Parlez-moi des gens comme Galliffet :
Avec la canaille, il va droit au fait,
Mais l'esprit public d'un rien s'effarouche.
Bref ! Dans les pontons, on les entassa !...
Fusillez-moi ça ! Fusillez-moi ça !
Pour l'amour de Dieu, fusillez-moi ça !
Dès qu'on juge, c'est gâché,
On tombe dans le vulgaire.
Ils sont en papier mâché
Vos fameux conseils de guerre !
Pourquoi les Gaveaux, les Boisdénemets,
Vous embarquez-vous dans les si, les
mais ?
La peine de mort encor ce n'est guère,
Mais pas de Cayenne ou de Lambessa,
Fusillez-moi ça !
Fusillez-moi ça !
Pour l'amour de Dieu, fusillez-moi ça
Quels lâches, que ces meneurs,
Ils ont gagné la frontière.
C'était tous des souteneurs
Et des rôdeurs de barrière,
Des joueurs de vielle et des vidangeurs.
Que d'argent trouvé sur ces égorgeurs !
C'est vingt millions qu'emportait Millière,
Enfin Delescluze était un forçat.
Fusillez-moi ça !
Fusillez-moi ça !
Pour l'amour de Dieu, fusillez-moi ça !

Quoi ! Rochefort qui traïta,
Dans ces immondes sornettes,
Un illustre homme d'Etat,
De vieux serpent à lunettes !
L'homme à la Lanterne, un esprit cassant,
Marquis journaliste et buveur de sang,
Quoi, vous le tenez dans vos mains
honnêtes,
Ce petit monsieur qui nous agaça.
Fusillez-moi ça !
Fusillez-moi ça !
Pour l'amour de Dieu, fusillez-moi ça !

Les petits sont pétroleurs
Dans le ventre de leur mère ;
Pour supprimer ces voleurs
Nul moyen n'est trop sommaire.
Exemple : à Montmartre un mâle étant
mort,
La femelle en pleurs s'élançe et nous
mord ;
Bien qu'elle fût pleine, on prit la commère :
A faire coup double, elle nous força.
Fusillez-moi ça !

Elle n'est pas morte
écrit par Eugène Pottier

On l'a tuée à coups de chassepot,
À coups de mitrailleuse
Et roulée avec son drapeau
Dans la terre argileuse.
Et la tourbe des bourreaux gras
Se croyait la plus forte.

Refrain

Tout ça n'empêche pas Nicolas
Qu' la Commune n'est pas morte.
Tout ça n'empêche pas Nicolas
Qu' la Commune n'est pas morte !

Comme faucheurs rasant un pré,
Comme on abat des pommes,
Les Versaillais ont massacré
Pour le moins cent mille hommes.
Et les cent mille assassinats,
Voyez ce que ça rapporte.

On a bien fusillé Varlin,
Flourens, Duval, Millière,
Ferré, Rigault, Tony Moilin,
Gavé le cimetière.
On croyait lui couper les bras
Et lui vider l'aorte.

Ils ont fait acte de bandits,
Comptant sur le silence.
Achevez les blessés dans leur lit,
Dans leur lit d'ambulance
Et le sang inondant les draps
Ruisselait sous la porte.

Les journalistes policiers,
Marchands de calomnies,
Ont répandu sur nos charniers
Leurs flots d'ignominie.
Les Maxim' Ducamp, les Dumas
Ont vomi leur eau-forte.

C'est la hache de Damoclès
Qui plane sur leurs têtes.
À l'enterrement de Vallès,
Ils en étaient tout bêtes
Fait est qu'on était un fier tas
À lui servir d'escorte

C' qui prouve en tous cas Nicolas,
Qu' la Commune n'est pas morte.
C' qui prouve en tous cas Nicolas,
Qu' la Commune n'est pas morte !

Bref tout ça prouve au combattant
Qu' Marianne a la peau brune,
Du chien dans l' ventre et qu'il est temps
D'crier vive la Commune !
Et ça prouve à tous les Judas
Qu' si ça marche de la sorte
Ils sentiront dans peu nom de Dieu,
Qu' la Commune n'est pas morte.
Ils sentiront dans peu nom de Dieu,
Qu' la Commune n'est pas morte !

8 - VISUELS - LE TRACTEUR ET LE CHAR, LE DÉCOR DÉPLOYÉ





9 – CONTACTS



COMPAGNIE DES LORIALETS

<http://leslorialets.free.fr/>

lorialets@gmail.com

54 bis, rue de Lancry - 75010 Paris

Caroline Panzera

Co-directrice artistique et metteur en scène

carolinepanzera@gmail.com

06 22 04 49 56

Mathieu Coblentz

Co-directeur artistique et comédien

mathieucoblentz@gmail.com

06 85 72 76 92